



PONTS NATURELS : LA DIRECTION VEUT DECIDER LE 7 JANVIER.

NOUS VOUS DONNONS LA PAROLE AFIN QUE VOUS EXPRIMIEZ VOS SOUHAITS.

La direction (sans consultation des agents à notre connaissance) compte proposer en CTL les ponts naturels suivants :

- **Vendredi 2 mai 2014**
- **Vendredi 26 décembre 2014**
- **Vendredi 2 janvier 2015.**

Cette proposition appelle plusieurs remarques de notre part.

Si l'on inclut le 2 janvier 2015, nous avons 6 possibilités de ponts naturels possibles sur 2014 et début 2015.

2 mai, 9 mai, 30 mai, 10 novembre , 26 décembre, 2 janvier 2015.

D'autre part, sur les 5 possibilités de 2014 :

π **3 se trouvent pendant les vacances scolaires ;**

π **les établissements scolaires de l'académie de Toulouse seront fermés le 30/05**

Soit 4 ponts susceptibles d'intéresser un grand nombre d'agents.

Or, on rappelle que si le pont naturel n'est pas décidé, tous les services devront être ouverts ce jour-là : certaines personnes pourront donc se voir refuser des congés pour nécessité de service.

Par ailleurs, un certain nombre de services (les trésoreries rurales notamment) et d'agents bénéficient d'un module RTT limitant le nombre de jours RTT annuels, ce qui peut rendre contraignant l'option d'un grand nombre de ponts naturels.

C'est en tenant compte de l'ensemble de ces variables et en prenant l'avis des agents que nous estimons que le Comité Technique Local pourra prendre une décision circonstanciée.

C'est pourquoi nous avons décidé de vous consulter et vous proposons de donner votre avis afin de savoir le nombre et quels ponts naturels vous intéressent.

Nous vous invitons donc à répondre au questionnaire joint (vous pouvez répondre directement par mail à cgt.ddfip65@dgfip.finances.gouv.fr ou nous le retourner à CGT Finances Publiques (Alain Estrade, Centre des Finances Publiques de Tarbes, José Navarro DDFIP Tarbes).

Les élu(e)s CGT en CTL.

